

Image not found or type unknown



Droit de succession a la suite du décès de mon mari

Par **KOUNOUNE**, le **06/06/2008** à **21:52**

bonjour,rnj aimerais savoir si la maison que nous avons construit au maroc moi et mon defun mari nous reviens a moi et mes enfants.ou ses parents ont droits a une part sachant que j ai 3 filles et 1 garcon.Je connais pas les droits au maroc merci pour vos réponses.